

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique juliette.ozanne@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.)

Si vous êtes présélectionné, le bureau des stages du MEAE (VISTAP) vous adresse un courriel vous indiquant la procédure à suivre.

Votre école transmet au MEAE votre dossier complet notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter.

En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Durée minimum :

4 mois

Durée maximum :

4 mois

Date de début de stage souhaitée : 01/09/2025

Date de fin de stage souhaitée : 19/12/2025

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

15 jours

Qualités personnelles requises :

- capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, réactivité et capacité à faire des propositions
- intérêt pour les sujets industries culturelles et créatives (mode, design, jeu vidéo, cinéma et métiers d'art), échanges culturels, débat d'idées
- compétences rédactionnelles

Langues nécessaires : Anglais

B2

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

Une connaissance de l'anglais est indispensable pour les échanges avec la partie flamande à défaut de connaissance du néerlandais.

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Sous l'autorité de la conseillère de coopération et d'action culturelle, en lien avec l'attachée culturelle - tutrice de stage -, la chargée de mission ICC (Industries Créatives et Culturelles), et la chargée de communication le ou la stagiaire aura pour tâches principales :

1/ Aide à la mise en place de la programmation 2025-2026 :

- Programme EXTRA : EXTRA est le programme de soutien et de promotion de la création contemporaine française en Belgique de l'ambassade de France en Belgique. Il permet de soutenir chaque année des projets dans les secteurs des arts visuels, du spectacle vivant, du design, des arts numériques et des métiers d'art.
- Résidences EXTRA : Le ou la stagiaire accompagnera le nouveau programme de résidences artistiques EXTRA dont les premiers résidents français arriveront en août et septembre.
- ICC : Le ou la stagiaire participera à l'organisation de rencontres professionnelles dans les secteurs de la XR et du jeu vidéo.
- Conception de projets culturels dans les domaines prioritaires du poste : arts visuels, jeux vidéo, arts numériques, design, mode, avec des partenaires wallons, flamands mais aussi transfrontaliers (régions Hauts-de-France et Grand Est) et régionaux (Benelux).

2/ Soutien à la conception et à l'organisation de projets "débat d'idées" :

L'ambassade organise chaque année avec ses partenaires des cycles de conférences/débats d'idées sur des sujets variés (écologie et culture, art et soin, préservation du patrimoine...). Une rencontre sur le thème "art et soin" est prévue en octobre 2025.

3/ L'accompagnement des activités du service de coopération et d'action culturelle :

- rédaction de notes sectorielles et notes de préparation des déplacements officiels
- rédaction de discours (ambassadeur, conseillère culturelle, attachés)

4/ L'appui à la communication du service de coopération et d'action culturelle :

- rédaction d'articles pour la valorisation des actions sur les réseaux sociaux et le site francebelgiqueculture.com, en lien avec la chargée de communication

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Service culturel

Coût de la vie :

Sensiblement inférieur à celui de Paris

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Le stagiaire doit effectuer lui-même sa recherche de logement. Le prix d'un logement d'une chambre oscille entre 500 et 850€. Colocation possible.

Vaccins, points particuliers de santé :

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Nombreux transports collectifs, services, commerces de proximité

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

☐

Oui

☐

Non

Conditions d'obtention du visa :

Jours de repos hebdomadaires :

☐

Lundi

☐

Mardi

☐

Mercredi

☐

Jeudi

☐

Vendredi

☒

Samedi

☒

Dimanche